



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de

BAUDRIERES

71370 Saône et Loire

Séance du 14 avril 2026

Présidents : M. Cédric TISSOT

Secrétaire de séance : M. Guillaume GRAS

Présents : Mmes Sandrine AUGÉAT – Colette JODAR-TORRES – Marie-Claire MULLIERE – Céline BESSONNAT – Elodie QUINTART – Mathilde MERITE – Cécile BOUTHENET

MM. Yves LOMBARD – Sébastien LESSARD – Cédric TISSOT – Ludovic BUE – Miguel FERREIRA – Jonathan GUILLET – Guillaume GRAS – Adrien LANRY

M. le Maire donne lecture du compte rendu du 31 mars 2026. Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, l'approuve.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

M. le Maire, précisant que la commission « finances » s'est réunie le mardi 7 avril dernier afin d'étudier avec attention le budget 2026, il présente les modifications apportées. Le Conseil municipal adopte le budget primitif 2026 tel que présenté, équilibré en recettes et en dépenses pour les deux sections :

FONCTIONNEMENT : 1 325 973 €

INVESTISSEMENT : 2 132 638 €

VOTE : proposition adoptée à l'unanimité : 15 voix pour

VOTE DES TAXES DIRECTES LOCALES

Après présentation de l'état prévisionnel des taxes directes locales, le Conseil municipal décide de suivre les taux d'imposition de référence pour 2026 soit :

	Bases	Taux	Produits attendus
Taxe Foncière bâti	891 300	31.42 %	280 046 €
Taxe Foncière non bâti	112 300	35.76 %	40 158 €
Taxe d'habitation	117 400	17.66 %	20 733 €
			Produits attendus des ressources à taux voté :
			340 937 €
			Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés :
			- 10 073 €
			Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2026
			330 864 €

VOTE : proposition adoptée à l'unanimité : 15 voix pour

SUBVENTIONS ANNUELLES

Le Conseil municipal valide la répartition des demandes de subventions. Les crédits nécessaires sont inscrits au compte 65748 du budget communal 2026.

VOTE : proposition adoptée à l'unanimité : 15 voix pour

TARIF GARDERIE ET RESTAURANT SCOLAIRE

M. le Maire présente au Conseil le bilan cantine 2025 présentant un déficit de 14 907.78 € et celui de la garderie 2025 affichant un déficit de 8 930.10 €. Le Conseil lance une réflexion sur le nombre de repas servis ainsi que sur son coût de revient. Il demande à étudier l'impact de l'inflation sur les produits alimentaires et de ressortir les bilans des deux dernières années afin de prévoir une éventuelle augmentation du coût des repas à partir de la rentrée 2026.

VOTE : proposition adoptée à l'unanimité : 15 voix pour

POINT TRAVAUX RESTAURANT EMBUSCADE

Préalablement à la réunion de Conseil, l'assemblée est invitée à visiter le chantier du restaurant L'Embuscade. Un point est précisément fait sur l'installation de la cuisine professionnelle. M. le Maire présente un ultime devis proposé par l'entreprise sélectionnée parmi celles reçues auparavant. Après plusieurs remarques et réflexions, le conseil valide le devis partiellement et propose que M. Nicolas VEROT prenne en charge une partie du matériel, à savoir : La salamandre, la friteuse et l'appareil de mise sous vide). M. le Maire est chargé de faire modifier le devis auprès du prestataire dans ce sens et de soumettre la proposition du Conseil à M. VEROT.

M. le Maire revient sur l'impossibilité d'installer une chambre froide au restaurant, poste pourtant prévu dans le cadre du marché conclu. Il a donc été proposé au fournisseur de deviser deux armoires réfrigérées. L'avis de M. VEROT sur le choix du matériel sera recueilli avant signature de la proposition.

VOTE : proposition adoptée à l'unanimité : 15 voix pour

AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le maire informe le Conseil :

- Un rendez-vous est fixé au 15 avril à 18 h avec deux administrés afin de débloquer une situation de créances de loyers non honorées et d'instaurer un étalement de la dette,
- Une assemblée extraordinaire de l'association des Pêcheurs de l'étang de la Verne à la suite de la démission du Président aura lieu le jeudi 16 avril à 18h. Il sera question du remplacement de ce dernier et de la continuité des manifestations prévues. M. le Maire et M. Jonathan GUILLET se rendront à cette réunion,

- Marie-Claire MULLIERE se présentera au poste de vice-président du pôle séniors de la Com-com et M. le Maire est intéressé par l'un des 12 sièges représentant le syndicat mixte de la Bresse Bourguignonne,
- Les plannings d'horaires et de congés de tous les employés de la commune ont été mis à jour informatiquement dans un souci de transparence et de gestion des tâches de chacun,
- Le nouveau dépôt sauvage constaté route de Simandre fera l'objet d'une plainte à la gendarmerie, des actions seront mises en place afin d'identifier les coupables,
- Le reste des déchets du dépôt sauvage de Saugy, récemment nettoyé, fera l'objet d'une évacuation à la décharge de St Didier en Bresse pour les pneus et chez Bourgogne recyclage pour les matériaux de chantier,
- L'adhésion à la SACEM pour les manifestations du village serait une solution plus confortable (coût de 205.21 € par an pour 3 évènements). Avant de conclure cet abonnement, des renseignements seront pris afin de connaître les conditions de mise à disposition du forfait aux associations de la commune,
- Le rendez-vous avec M. Nicolas TERREL de l'EPTB pour le projet de remplacement de la passerelle délabrée de la zone humide. Un coût de rénovation estimatif d'environ 60 000 € a été évoqué. Il précise que des solutions de financement par subvention serait possible à condition de classer L'étang de la Verne en zone naturelle sensible,
- La nécessité de prendre attache avec le Trésorier de Louhans, M. Alexandre BON pour discuter de la gestion des projets de la commune,
- Le pot de départ d'une employée est organisé le vendredi 24 avril 2026 à 17h30.

Colette JODAR-TORRES fait part au Conseil du dossier de Mme MARSILLOUX, dont la propriété est en état d'abandon. Pour faire suite aux plaintes des voisins et aux procédures déjà engagées, un rendez-vous sera pris avec les services de Sous-Préfecture.

Sébastien LESSARD revient sur :

- La problématique de la concession de M. et Mme GUILLET. Une solution a été trouvée avec l'achat d'une nouvelle tombe et l'échange de l'ancienne concession avec un membre de la famille. Les travaux seront faits au printemps,
- Le spectacle de la fête du Troquis à valider : les conditions du devis du cabaret vertical « L'encordée » étant trop exigeantes, une proposition de la Troupe de cirque TEMPO, plus intéressante, est acceptée.

Marie-Claire MULLIERE évoque :

- Le nom des 6 personnes issues de la société civile intégrant le CCAS : Anne-Lise BACONNET, Yann CATTIN, Marianne ROSAIN, Jacky VENDROUX, Nathalie TISSOT, Sylvie SAUNIER.
- Le report de la prochaine réunion du CCAS qui aura finalement lieu le lundi 27 avril 2026 à 20 h,
- Le chiffrage des bacs de fleurissement en tôle de la société COMEGE. Le devis étant très élevé, une solution différente est envisagée,
- La nécessité d'organiser la prochaine commission « fleurissement »,
- La prochaine réunion du Conseil Municipal Jeunes fixée au mercredi 22 avril. Elle précise qu'il serait opportun de prévoir un autre jour que le mercredi pour les réunions à venir, afin de correspondre un maximum au planning des jeunes, très pris par leurs activités scolaires et extra-scolaires.

Ludovic BUE informe le Conseil que le filet en inox de la table de Ping-Pong de la zone loisirs est en préparation.

Miguel FERREIRA revient sur sa demande de modification de l'itinéraire du car scolaire desservant le collège de Saint-Germain-du-Plain et fournit une liste d'enfants empruntant le circuit. Il ajoute qu'il serait nécessaire de prévoir un éclairage sous l'abri bus de Tenarre.

Jonathan GUILLET informe le Conseil qu'une personne nourrit les chats errants à l'ancien couvoir de Saugy.

Guillaume GRAS évoque la nécessité de remettre le balisage à l'entrée du circuit de randonnée aux CHEVANYS (anciennement propriété PINSON).

Dates à retenir :

- Commission vie socio-culturelle : mercredi 15 avril 2026 à 19h00
- Commission communication : mercredi 22 avril 2026 à 18h30
- Commission fleurissement : jeudi 23 avril 2026 à 19h00
- Prochaine réunion CCAS : lundi 27 avril 2026 à 20h00
- Prochain Conseil municipal : Lundi 1^{er} juin 2026 à 20h00

Le Maire, Cédric TISSOT

